

LES ACTIONS DE LUTTE

Interventions rapides, traitements, bateau dépollueur...

Recherche et identification des polluants

Afin d'intervenir au mieux et le plus rapidement possible lors d'un constat de pollution, Antibes Juan-les-Pins s'est dotée de moyens analytiques d'identification des polluants physico-chimiques ou bactériologiques.

Moyens opérationnels de lutte contre les pollutions

La ville d'Antibes Juan-les-Pins est la première ville du département à avoir développé un plan dit "Infrapolmar" afin de lutter contre les pollutions accidentelles pouvant atteindre nos côtes.

Ce plan permet de traiter des accidents ne rentrant pas dans le cadre du plan Polmar-Terre :

- Avaries de bateaux au port ou en mer,
- Déversements d'hydrocarbures en mer, les cours d'eau et vallons.

Le service de la Protection Civile Urbaine possède les moyens techniques et humains pour réaliser le confinement des produits dans les réseaux ou les cours d'eau (barrage flottant) et la récupération de ces polluants.

Lutte contre les macro-déchets

DEPOLLUTION DES CÔTES

De mai à septembre, un bateau dépollueur évolue sur nos côtes afin de collecter les macro-déchets flottants. Cette prestation est réalisée 7j/7 en juillet et août grâce au moyen du Syndicat Intercommunal de Nettoyage de la Rive Droite du Var (S.I.N.L.R.D.V.).

Outre la collecte de ces macro-déchets, ce bateau du SINLRDV permet le traitement des pollutions de type hydrocarbure qui peuvent ponctuellement arriver sur nos côtes. Les macro-déchets sont composés à 77 % de plastique notamment de sacs et d'emballages. S'ils n'ont aucun impact sur la qualité sanitaire des eaux, leur perception par le public est très négative et apparaît comme une véritable pollution.



Bateau dépollueur

Plan de lutte contre les échouages de méduses

Comme sur tout le littoral méditerranéen, nos plages reçoivent la visite de méduses, dont une variété rencontrée fréquemment "Pelagia nocticula" est urticante pour les baigneurs. Ces animaux pélagiques peuvent arriver massivement sur les côtes au gré des courants et des aléas climatiques.

Il s'agit d'un phénomène naturel rencontré depuis de nombreuses années mais dont les ressorts de la dynamique des populations sont encore assez peu compris.

Actuellement, il n'existe pas de moyen humain de régulation de ces populations. De plus, la petite taille des méduses urticantes rencontrées sur nos côtes et les contraintes marines font qu'il n'existe pas de moyens techniques satisfaisants pour limiter l'arrivée de ces animaux sur tout le littoral.

La commune d'Antibes Juan-les-Pins est consciente des désagréments occasionnés par ces cnidaires sur les baigneurs, les rencontres avec les méduses peuvent laisser de cuisants et désagréables souvenirs.

Aussi, un dispositif de gestion de cette nuisance est mis en place depuis la saison 2007 sur les plages antiboises et juanaises.

Ce dispositif repose sur trois actions :

- un dispositif de surveillance. Les services de la Brigade Nautique de la Police Municipale effectuent quotidiennement des observations en mer afin de pouvoir alerter les services chargés du plan de gestion des méduses et d'informer au plus tôt la population
- la limitation des arrivées de méduses. Les bateaux dévolus à la collecte des macro-déchets flottants interviennent dans les zones de baignade afin de récupérer les méduses avant leur échouage sur les plages
- l'information du public. La présence massive de méduses est signalée au niveau des postes de secours. Une plaquette d'information sur les moyens simples et efficaces de limiter les brûlures dues aux méduses est alors diffusée en plus grand nombre directement sur les plages par les médiateurs des plages

Consultez [ici le dépliant "Info Méduses"](#) et restez informé sur les zones d'échouage des méduses en consultant le site internet meduse.acri.fr



Pelagia nocticula



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes